



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Grand Est

Avis n° 2019-48		
Séance plénière du 25 juin 2019 Présidence : Serge Muller	Objet : Cartes de sensibilité espèces sur le territoire du Grand Est	Vote : favorable

Contexte

La prise en compte des espèces dans le cadre des politiques publiques, et notamment de l'aménagement du territoire, est un enjeu majeur pour la conservation/restauration des espèces menacées.

La réalisation de cartographies d'alerte sur les secteurs de sensibilité pour certaines espèces menacées constitue un outil important qui permet notamment d'alimenter la mise en œuvre de la séquence Eviter, Réduire, Compenser.

Des cartes de sensibilité avaient été réalisées à l'échelle de l'Alsace en 2012-2013 pour quelques espèces faisant l'objet de déclinaisons régionales de Plans Nationaux d'Action.

Le présent projet a pour ambition de développer ces cartes à l'échelle du Grand Est, par mobilisation des données naturalistes disponibles auprès des structures expertes.

L'association ODONAT a piloté, pour le compte de la DREAL, en lien avec les structures expertes, la construction de ces cartes selon une méthodologie faisant l'objet d'un rapport technique.

Le résultat de ce travail permet de disposer de différentes cartes, à raison d'une carte par espèce, produites selon des échelles différentes en fonction de la donnée disponible :

- cartes par régions naturelles : environ 90 cartes
- cartes par mailles 10km/10km : environ 90 cartes
- carte par sites précis (utilisant l'occupation du sol) : 13 cartes
- cartes par tronçons hydrographiques : 6 cartes

Les groupes taxonomiques concernés sont : amphibiens/reptiles (17 espèces), insectes (35 espèces), oiseaux (20 espèces), chiroptères (24 espèces) et le castor.

Le choix des espèces retenues pour la réalisation de ces cartes a été fait, en lien avec les experts des groupes taxonomiques concernés, en prenant en compte le statut et la menace des espèces (espèces protégées, faisant l'objet de PNA, inscrites sur les annexes des Directives européennes Oiseaux/Habitats,...).

L'ensemble de ce travail est un outil d'aide à l'analyse des impacts potentiels sur ces espèces et constitue un document de référence mis à la disposition des maîtres d'ouvrage pour chacune de ces espèces. Il constitue également un outil d'analyse des dossiers pour les services instructeurs (Etudes d'impact, dossiers d'autorisation environnementale, dossiers de dérogation espèces protégées,...).

Questions au CSRPN

La méthodologie proposée pour la réalisation des cartes est-elle pertinente pour la réalisation de cartes de sensibilité espèces (en tenant compte des outils et données disponibles) ?

Les représentations cartographiques permettent-elles d'alerter sur la sensibilité des espèces dans les différents territoires du Grand Est ?

Supports de réflexion

ODONAT Grand Est, 2019, Carte de sensibilité d'espèces patrimoniales du Grand Est - Rapport méthodologique, 46p.

ODONAT Grand Est, 2019, Cartes par espèces aux différentes échelles

ODONAT Grand Est, 2019, Carte de sensibilité d'espèces patrimoniales du Grand Est – Fiche d'aide à la lecture des cartes, 5p.

Rapport de Julian PICHENOT, membre du CSRPN

Analyse

Le CSRPN reconnaît le travail conséquent de synthèse et d'analyse spatiale mis en œuvre pour réaliser les cartes de sensibilités. La méthodologie employée est globalement pertinente et mériterait d'être décrite très précisément sur l'ensemble des aspects pour pouvoir être reproductible sur d'autres territoires.

Au niveau de la méthodologie, le CSRPN considère que les distances de dispersion moyennes utilisées pour la cartographie constituent les distances minimales à prendre en compte et que ces distances semblent parfois sous-estimées.

Certaines cartes spécifiques, comme celle relative au Rôle de genêts, ont fait l'objet d'une analyse trop restrictive, cette espèce étant aussi à rechercher en dehors des zones en prairies alluviales et potentiellement en zone de grandes cultures.

Certaines espèces patrimoniales n'ont pas été cartographiées au cours de ce travail en raison de travaux précis existant par ailleurs (Grand Tétras, Chat sauvage) ou de données incomplètes ou non disponibles. Lorsque des cartes existent déjà pour des espèces patrimoniales qui n'ont pas été retenues dans ce travail il serait intéressant d'y faire référence en introduction du document pour éviter que la sensibilité de ces espèces patrimoniales ne soit pas oubliée.

Avis du CSRPN

Le travail réalisé par ODONAT constitue une importante synthèse et une analyse spatiale conséquente, avec une méthodologie globalement pertinente qui devrait être utile aux bureaux d'études et aménageurs pour mieux identifier les enjeux d'un territoire et ainsi préparer au mieux un diagnostic écologique en vue d'appliquer la séquence ERC.

Il offre aussi un cadre à l'échelle du Grand Est pour évaluer le travail des bureaux d'études et porteurs de projets, en vérifiant l'adéquation des méthodologies utilisées et des résultats obtenus sur le terrain, avec les potentialités et enjeux connus.

L'avis du CSRPN est donc **favorable**.

Recommandations

Quelques points pourraient être améliorés par la suite. Il s'agit notamment de réfléchir à un éventuel classement thématique des sensibilités et à une présentation cartographique associée, en fonction des types de projets d'aménagement.

Par ailleurs, il serait nécessaire d'apporter des compléments pour quelques espèces à fort enjeu qui n'ont pas été prises en compte, en raison d'une absence ou d'un nombre de données très restreints dans les bases naturalistes consultées. C'est le cas du Grand Tétrás (voir l'approche utilisée pour cette espèce, dans le cas de la démarche de définition des sensibilités à l'agraining), ou encore du Butor étoilé (suivi précis des chanteurs réalisé en Lorraine par un collectif et des bénévoles mobilisés par le PNRL et le CEN Lorraine). Pour ces espèces, un contact auprès des structures en charge de collecter des données et une réflexion commune permettraient sans doute de produire des cartes satisfaisantes, qui combleraient une lacune pour la prise en compte de ces espèces d'intérêt en Grand Est.

Le CSRPN recommande également de communiquer largement sur le fait que les espèces patrimoniales peuvent être présentes aussi dans des secteurs non cartographiés comme sensibles.

Le 22 octobre 2019

Le président du CSRPN



Serge Muller